

PÉTITION

Indexation des rentes des retraités des secteurs public et parapublic

CONSIDÉRANT QU'à la création du régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) on prévoyait une pleine indexation des pensions en fonction du taux d'augmentation de l'indice des rentes (TAIR);

CONSIDÉRANT QU'avant 1982, les rentes étaient indexées à 100 % du TAIR;

CONSIDÉRANT QUE le calcul de l'indexation ne tient compte que très partiellement du TAIR pour les contributions faites depuis 1982;

CONSIDÉRANT QUE la hausse marquée de l'inflation est venue éroder le pouvoir d'achat des Québécois retraités avec une rente partiellement indexée;

CONSIDÉRANT la bonne santé financière du RREGOP qui permet d'améliorer l'indexation.

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de réparer cette injustice et d'indexer les rentes des retraités des secteurs public et parapublic.

Nom	Ville	Signature

Albert Khelfa , Khelfaa@videotron.ca , (514) 910-9500